

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL415

présenté par

M. Descoeur, M. Bony, M. Brun, M. Bourgeaux, M. Emmanuel Maquet, M. Ravier, M. Sermier et
M. Bazin

ARTICLE 4

Suppression de l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement déposé précédemment visant à supprimer l'alinéa 5.